



/!\ à renvoyer avant le 01 Août 2019 /!\

Attention !!! Le nombre de place étant limité à 6 par cours, veuillez-vous inscrire tôt.

Nos Prestations

EN PÉRIODES SCOLAIRES :

- Leçons à l'heure (sur inscription selon disponibilités) – leçons particulières sur demande
- Forfait découverte de 2 h (pour essayer l'équitation avant de s'engager pour une période plus longue)
- Forfait de 10 séances avec carte de fidélité valable 3 mois (inscription à la semaine). Non utilisable pendant les vacances de Noël, d'hiver et de printemps.
- Le forfait annuel comprend une séance de monte par semaine, hors vacances scolaires. Il est demandé aux cavaliers de prendre du temps (minimum 30mn) avant la séance, pour s'occuper du poney ou cheval qu'ils vont monter. (35 séances)

Les cavaliers peuvent annuler 2 fois maximum par trimestre, et rattraper ensuite cette heure, à condition d'avoir décommandé la séance la veille au plus tard.

Les abonnements et autres cours sont arrêtés pendant les vacances de Noël, d'hiver et de printemps.

HORS PÉRIODES SCOLAIRES : (Vacances de Noël, d'hiver et de printemps)

- Demi-journées loisir ou perfectionnement
- Journées loisirs ou perfectionnement
- Stages Préparation et passage des Galops (plusieurs journées consécutives)
- Stages Perfectionnements (plusieurs journées consécutives)
- Stages Spectacle (plusieurs journées consécutives)
- Balades et randonnées Les stages ne comprennent ni la boisson ni le repas de midi.

TARIFS 2019/2020

	Enfants/ados De 7 à 14 ans	Adultes & Ados 14 ans et +
Licence fédérale -18 ANS	25,00 €	
Licence fédérale + 18 ANS	36,00 €	
Licence Vacance	8,00 €	
Licence compétition club	gratuit	
Licence amateur	80,00 €	80,00 €
Initiation 2 Séances	34,00 €	38,00 €
Séance hors adhésion	17,00 €	20,00 €
Carte de 10 séances <i>Valable 3 mois</i>	160,00 €	180,00 €
Le forfait annuel (35 séances)	480,00 €	500,00 €
Le forfait annuel FAMILLE (35 séances) <i>(à partir de 3 enfants)</i>	445,00 €	460,00 €
endurance (2h30) Carte de 10 séances	300,00 €	
forfait annuel voltige (35 séances)	460,00 €	
Stage demi-journée	30,00 €	
Stage journée	55,00 €	
Cours particulier	20,00 €	
Ballade 1h	15,00 €	15,00 €
Ballade de 2 h	30,00 €	30,00 €
Ballade de la demi-journée	40,00 €	40,00 €
Ballade de la journée	70,00 €	70,00 €
Randonnée à la semaine	nous consulter	

Absence : Le cours d'équitation peut être rattrapé lors d'un créneau horaire habituel et ceci dans les 15 jours. Passé 15 jours, l'heure d'équitation sera perdue. Les heures ne pourront pas être rattrapé durant les stages. Toutes heures non décommandées sera du.

Centre équestre de Niellans

Sophia Schaffter



Cours débutant : à partir de 7 ans, les enfants découvrent le poney :

- Apprendre à panser un poney
- Apprendre à harnacher un poney
- Apprendre à diriger un poney
- Découverte des 3 allures (pas, trot, galop)

Cours débutant adultes : à partir de 18 ans, découverte du cheval :

- Apprendre à s'occuper du cheval, l'entretien avant et après le travail
- Apprendre à diriger le cheval au pas et au trot
- Découverte du galop

Cours galop 1 et 2

Après avoir effectué un pansage complet, bridé et sellé sa monture,

- Les enfants doivent être capables de se déplacer aux trois allures.
- Découverte des sauts en manège



Cours galop 3 et 4

Après avoir vérifié le bon état général de sa monture et lui avoir ajusté le Harnachement.

- les cavaliers doivent être capables de diriger sa monture aux trois allures, sur des sauts

Isolés ou en terrain varié.

- Connaissance : de l'entretien, des besoins, de la locomotion et du comportement de sa monture
- Les cavaliers doivent être autonomes aux trois allures, en terrain varié, et dans

L'enchaînement de sauts.

Centre équestre de Niellans

Sophia Schaffter



Cours galop 5

• *Le cavalier doit être capable de présenter un cheval ou un poney stable dans ses Allures et dans son attitude, en dressage, en cso et en cross.*

Cours galop 6 et 7 :

Le cavalier doit disposer d'un niveau de pratique lui permettant de présenter son cheval ou son poney dans un équilibre stable et une attitude adaptée, sur une reprise de dressage, un parcours de saut d'obstacles, un parcours de cross.

Centre équestre de Niellans

Sophia Schaffter



Cours Voltige :

Voltiger c'est faire des exercices de gymnastique avec un cheval tenu en longe au pas et au galop. Le cheval est équipé d'un surfaix et d'un large tapis permettant aux voltigeurs d'effectuer une série de figures où l'équilibre et les aptitudes physiques sont pleinement mobilisés. C'est un sport d'équipe où tout un groupe évolue ensemble pour accomplir de nombreuses figures.

Il s'agit de travailler en accord avec le cheval, le longeur et le moniteur. Il faut s'adapter continuellement aux mouvements et au rythme du cheval. L'exercice en groupe exige un sens communautaire et un travail d'équipe. Le voltigeur doit travailler en accord avec ses partenaires et simultanément accorder ses mouvements à ceux du cheval afin de réussir les figures. Plus cet accord est réussi, plus le groupe gagne en unité.

Au départ voltiger c'est jouer, expérimenter, apprendre des exercices et se mettre en confiance avec le cheval. Par la suite des enchaînements sont mis en place qui aboutiront vers le déroulement d'un petit programme chorégraphié par pur plaisir ou pour envisager de participer à des spectacles ou à des compétitions.

La voltige est une école d'adresse et de maîtrise physique aux multiples aspects. Mais la valeur prépondérante de la voltige est la joie qu'elle procure aux élèves lors de sa pratique. Alors n'hésitez plus, venez essayer...

Centre équestre de Niellans

Sophia Schaffter



ENDURANCE :

Nous vous proposons de découvrir l'endurance dans les meilleures conditions. Vous pratiquez déjà l'endurance, venez vous perfectionner tout en découvrant de nouveaux horizons...

Avec nos chevaux ou le vôtre (nous consulter pour ce point) entraînement endurance le dimanche hors course et hors concours, le matin de 9h à 12h.

PLANNING 2019/2020

Heures	Mardi	mercredi	vendredi	Samedi	Dimanche	
09h 30				Voltige	Endurance	
10h30		Galop 1, débutants				
14h00		Galop 3.4				Galop 5/6
15h 30		Galop 2,3				Galop 2.3
17h00		Galop 3		Galop 4		
18h00	Galop 1 débutants		Galop 2.3			
18h 30		Galops 4				
19h30	Adultes G2/G3		Galop 4			

Absence : Le cours d'équitation peut être rattrapé lors d'un créneau horaire habituel et ceci dans les 15 jours. Passé 15 jours, l'heure d'équitation sera perdue. Les heures ne pourront pas être rattrapé durant les stages. Toutes heures non décommandées sera du.



Annexe du REGLEMENT INTERIEUR spécifique à l'école l'équitation

1. Protection du cavalier :
 - Le cavalier doit être titulaire de la licence FFE (peut être prise auprès du club).
 - Le port d'un casque ou d'une bombe aux normes est obligatoire.
 - Les cavaliers mineurs doivent avoir un protège-dos personnel. Il est obligatoire pour les séances d'obstacles et de cross. Il est vivement recommandé pour les autres séances.
2. Inscriptions & paiement :
 - pour les cartes de 10 séances et les heures individuelles, les inscriptions doivent se faire de semaine en semaine et au plus tard 24h à l'avance.
 - Le paiement des trimestres et cartes doit s'effectuer au maximum avant la première semaine de cours du trimestre ou de la nouvelle carte, tout cavalier ne respectant pas cette règle pourra être refusé.
3. Annulation de séances :
 - Cartes de 10 séances, toute séance non décommandée 24 h à l'avance est considérée comme due, sauf si elle est justifiée par un certificat médical. Cette carte est valable 3 mois, aucun remboursement ne sera possible sans certificat médical..
4. Vie du club :
 - Les cavaliers doivent être présent au minimum quinze minutes avant la reprise. Un cavalier arrivant après le début du cours ne pourra en faire partie (et la séance est décomptée sauf si le club est prévenu).
 - Le Club n'assure pas la « garde » des cavaliers en dehors des horaires concernant leurs cours d'équitation ou leur stage; il ne peut en être tenu pour responsable.
 - Le parking n'est pas gardé : votre véhicule reste sous votre responsabilité.
 - Il est strictement interdit de monter sur les murs, d'escalader les bottes de paille ou de foin, nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident.
 - Il est strictement interdit d'ouvrir les portes des boxes, de rentrer dans le parc de la mini ferme et de nourrir les animaux sans l'autorisation d'un responsable.
 - Nous vous demandons de respecter le matériel et le travail des autres.

Par le seul fait de sa participation à une activité du club, chaque membre s'engage à respecter le présent règlement. Toute infraction peut être sanctionnée :

- Première infraction : rappel à l'ordre avec prière de ne pas récidiver
- Deuxième infraction : suspension temporaire
- Troisième infraction : exclusion Ce règlement est susceptible d'évoluer en cours d'année...

Je soussigné,

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et en accepte les clauses sans réserve.

Le ----- A-----

Signature

Centre équestre de Niellans

Sophia Schaffter



BULLETIN D'INSCRIPTION

02-09-2019 au 05-07-2020 (Un bulletin par personne) à renvoyer avant le 01 Août 2019

Renseignements sur vous ou votre enfant

NomPrénom.....Date de naissance :/...../.....

Renseignements sur vous ou les parents

NomPrénom.....

Adresse.....

Tél Domicile.....Bureau.....Portable.....

Quels types de forfait désirez-vous ?

(Paiements en 3 fois possible, joindre les 3 chèques avec la date d'encaissement)

- Carte de 10 séances
Famille
- Forfait annuel Voltige
- Forfait annuel : 1 heure/ semaine
- Forfait annuel
carte 10 séances endurance

Date (s) d'inscription :

- Tous les mardis au cours de ...h.....
- Tous les mercredis au cours de ...h.....
- Tous les vendredis au cours de ...h.....
- Tous les samedis au cours de ...h.....
- Tous les samedis au cours voltige

En cas d'urgence donnez 3 numéros de téléphones :

1. 2. 3.

Autorisation d'exploitation droit à l'image Autorisation de droit à l'image La signature de ce formulaire d'inscription octroie au Centre Equestre de La Rose Blanche le droit d'utiliser tous supports audiovisuels représentant le cavalier nommé ci-dessus aux fins de promotion du Centre. Les légendes accompagnant les supports audiovisuels ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée du cavalier nommé ci-dessus.

« Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des tarifs, du planning et du règlement »

Le ----- A-----

Signature

Centre équestre de Niellans

Sophia Schaffter



Justificatifs de demande de licence compétition

CERTIFICAT MÉDICAL - VALIDÉ DEPUIS MOINS D'UN AN Si le certificat médical est en pièce jointe, cochez cette case

Je soussigné, certifie avoir examiné le cavalier désigné ci-dessous :
..... et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique des sports équestres en compétition.

Date :

Signature :

No d'inscription à l'ordre des médecins :

Cachet du médecin

Cavalier

Nom :

Prénom :

Licence N°

Club N° 2539000

Licence compétition Club

**AUTORISATION PARENTALE POUR LES CAVALIERS MINEURS
VALIDÉE DEPUIS MOINS D'UN AN**

Nom du représentant légal :

Prénom :

Qualité : père mère tuteur

Je soussigné, déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné ci-dessus.

Date :

Signature :